

Radio-Club de la Haute Île



F5KFF / F6KGL

Port de Plaisance

F-93330 Neuilly sur Marne

Le cours de F6KGL

présenté par F6GPX

Réglementation Chapitre 3

Alphabet International et Code Q

Ce document a servi pour le cours enregistré le **12/10/2018**.

Ce document (*PDF*), le fichier audio (*MP3*) et les liens des vidéos (*Youtube*)
sont disponibles sur la page <http://f6kgl-f5kff.fr/lespodcasts/index.html>



R-3 – Alphabet international et code Q

Notes préliminaires sur ce chapitre :

- A l'épreuve de réglementation, **deux familles de questions sont recensées :**



12 points assurés !

- **Alphabet international**
 - épellation d'une lettre
 - ou d'un indicatif d'appel
- **Code Q**
 - signification d'un Code
 - ou Codification d'une phrase
- Il y a donc systématiquement 4 questions sur ces sujets (*soit 20% des questions*)
 - **des points faciles à engranger...**

*voir page **CNFRA** dans Radio-REF de décembre 2009*



R-3.1) Table d'épellation internationale

- La table d'épellation étant internationale (*appendice A14 du RR*), ce sont l'orthographe et la prononciation anglaise des mots qui sont utilisées.
- Cette table est utilisée obligatoirement dans les contacts en téléphonie pour échanger les indicatifs d'appel



A	ALFA	B	BRAVO	C	CHARLIE
D	DELTA	E	ECHO	F	FOX-TROT
G	GOLF	H	HOTEL	I	INDIA
J	JULIETT	K	KILO	L	LIMA
M	MIKE	N	NOVEMBER	O	OSCAR
P	PAPA	Q	QUEBEC	R	ROMEO
S	SIERRA	T	TANGO	U	UNIFORM
V	VICTOR	W	WHISKEY	X	X-RAY
Y	YANKEE	Z	ZOULOU		

- Il existe aussi un code d'épellation pour les chiffres (*non utilisé par les RA et pas au programme de l'examen*)



R-3.2) Abréviations en code Q

- Une abréviation du code Q est une **question** si elle est suivie de « ? ». Sinon, il s'agit d'une **réponse** (ou d'un avis) qui peut être suivie d'une information complémentaire.



- *liste des 22 abréviations issues du programme HAREC ([T/R 61-02](#)) dont la définition est donnée par la [Recommandation UIT M.1172, section I](#)*

ABRÉVIATION	QUESTION	RÉPONSE OU AVIS
QRA	Quel est le nom de votre station ?	Le nom de ma station est ...
QRG	Voulez-vous m'indiquer ma fréquence exacte (ou la fréquence exacte de ...)	Votre fréquence exacte (ou la fréquence exacte de ...) est de ... kHz (ou MHz)
QRH	Ma fréquence varie-t-elle ?	Votre fréquence varie.
QRK	Quelle est l' intelligibilité de mes signaux (ou des signaux de ...) ?	L'intelligibilité de vos signaux (ou des signaux de ...) est : 1 : mauvaise ; 2 : médiocre ; 3 : assez bonne ; 4 : bonne ; 5 : excellente
QRL	Êtes-vous occupé ?	Je suis occupé (avec...). Prière de ne pas brouiller
QRM	Êtes-vous brouillé ?	Je suis brouillé : 1 : Je ne suis nullement brouillé ; 2 : faiblement ; 3 : modérément ; 4 : fortement ; 5 : très fortement
QRN	Êtes-vous troublé par des parasites ?	Je suis troublé par des parasites : 1 : Je ne suis nullement troublé par des parasites ; 2 : faiblement ; 3 : modérément ; 4 : fortement ; 5 : très fortement
QRO	Dois-je augmenter la puissance d'émission ?	Augmentez la puissance d'émission.
QRP	Dois-je diminuer la puissance d'émission ?	Diminuez la puissance d'émission.



R-3.2) Abréviations en code Q

- liste des 22 abréviations issues du programme HAREC (*T/R 61-02*) dont la définition est donnée par la Recommandation UIT M.1172, section I



ABRÉVIATION	QUESTION	RÉPONSE OU AVIS
QRT	Dois-je cesser la transmission ?	Cessez la transmission.
QRU	Avez-vous quelque chose pour moi ?	Je n'ai rien [<i>pas de messages</i>] pour vous.
QRV	Êtes-vous prêt ?	Je suis prêt
QRX	À quel moment me rappellerez-vous ?	Je vous rappellerai à ... h (sur ... kHz [ou MHz]).
QRZ	Par qui suis-je appelé ?	Vous êtes appelé par ... sur ... kHz (ou MHz).
QSA	Quelle est la force de mes signaux (ou des signaux de ...) ?	La force de vos signaux (ou des signaux de ...) est : 1 : à peine perceptible ; 2 : faible ; 3 : assez bonne ; 4 : bonne ; 5 : très bonne
QSB	La force de mes signaux varie-t-elle ?	La force de vos signaux varie.
QSL	Pouvez-vous me donner accusé de réception ?	Je vous donne accusé de réception
QSO	Pouvez-vous communiquer avec ... directement (ou par relais) ?	Je puis communiquer avec ... directement (ou par l'intermédiaire de ...).
QSP	Voulez-vous retransmettre à ... gratuitement ?	Je peux retransmettre à ... gratuitement.
QSY	Dois-je passer à la transmission sur une autre fréquence ?	Passez à la transmission sur une autre fréquence (ou sur ... kHz [ou MHz]).
QTH	Quelle est votre position en latitude et en longitude (ou d'après tout autre indication) ?	Ma position est ... latitude ... longitude (ou d'après tout autre indication).
QTR	Quelle est l' heure exacte ?	L'heure exacte est ...

- rappel : ces abréviations étaient définies pour le trafic maritime en code Morse*



R-3.2) Abréviations en code Q

- exemples

QRO ? : Dois-je augmenter ma puissance d'émission ? QRU ? : Avez-vous quelque chose pour moi ?
 QRO : Veuillez augmenter votre puissance d'émission. QRU : Je n'ai rien pour vous.

QRG ? : Voulez-vous m'indiquer ma fréquence exacte ? QSA ? : Quelle est la force de mes signaux ?
 QRG 14050 : Votre fréquence exacte est 14050 (kHz). QSA 5 : La force de vos signaux est très bonne.

- La définition des abréviations suivantes est plus restrictive que dans le trafic radioamateur :



Pièges !

- QRA *origine radiomaritime*
- QSO *contexte professionnel (efficacité)*
- QSP *contexte professionnel (service payant)*
- QTH *origine radiomaritime*

- Le sens des abréviations suivantes est inversé par rapport au sens donné dans le trafic radioamateur :

- | | | | |
|--------------|---|-----|---------------|
| • <u>QRK</u> | <i>intelligibilité du signal (R du RST)</i> | 1à5 | <i>Smètre</i> |
| • <u>QSA</u> | <i>force du signal (S du RST)</i> | 1à5 | 1à5 |



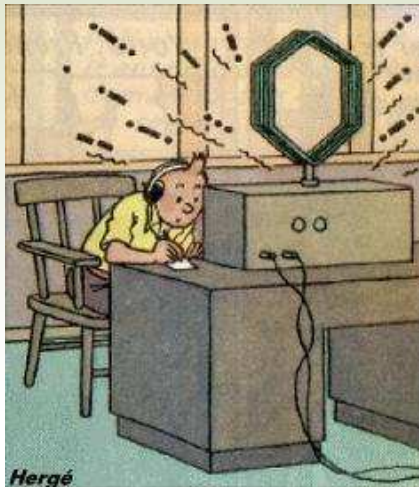
R-3.2) Abréviations en code Q

- les autres codes utilisés par les radioamateurs :
 - les **abréviations en code Morse** devraient être retirées de la base de données des questions ANFR (suppression de la partie 3 du programme (épreuve de code Morse) mais citées dans la partie réglementation de la T/R 61-02)



Hors programme ?

- question posée régulièrement : **Que signifie "PSE" ?**
- les autres abréviations en code Morse citées par la recommandation T/R 61-02 (et reprises dans la partie 3 (abrogée en 2012) du programme de l'examen français) :



- **AR** : (collé) : Fin de transmission
- **BK** : (Break) signal utilisé pour interrompre une transmission en cours
- **CQ** : Appel généralisé à toutes les stations
- **CW** : (Continuous Waves) onde entretenue – Télégraphie
- **DE** : séparateur de l'indicatif des stations appelées et appelantes
- **K** : Invitation à émettre
- **MSG** : Message
- **PSE** : (Please) s'il vous plaît
- **R** : Reçu
- **RST** : Lisibilité, force du signal, tonalité (Report)
- **RX** : Récepteur
- **SIG** : Signal
- **TX** : Emetteur
- **UR** : (Your) votre
- **VA** (collé) : Fin de vacation



R-3.2) Abréviations en code Q

- les autres codes utilisés par les radioamateurs :
 - il existe de **nombreuses autres abréviations** utilisées dans le trafic courant (recommandation UIT M-1172, section II). Ces abréviations n'ont pas à être connues pour l'examen. L'opérateur découvrira ces abréviations (la plupart du temps issues de l'anglais) quand il trafiquera...
 - le **code 92** était utilisé dans le trafic télégraphique (Western Union, 1859)
 - **73** = meilleures salutations, formule de politesse
 - **88** = affectueusement
 - le **code Z** est utilisé par les militaires, rarement par les radioamateurs
 - code créé au départ par la Cable & Wireless pour ses besoins commerciaux, abandonné au profit du code Q, puis repris par l'OTAN et l'armée soviétique. Il existe donc plusieurs codes Z...
 - exemple : ZAL (C&W) = Modifiez votre fréquence d'émission = QSY



R-3.3) Déroulement d'un contact

Pas de question à l'examen !

- Seuls les signaux de détresse sont au programme.
 - *Appendice A13 du RR, abrogé lors de la CMR-07 (ASN obligatoire dans le trafic maritime depuis 2000, voir procédures d'exploitation dans UIT-R M.541-9)*
- La décision ARCEP 12-1241 impose à l'opérateur de :
 - transmettre leur indicatif à de courts intervalles, et au moins :
 - au début et à la fin de toute période d'émission
 - toutes les 15 minutes au cours de toute émission (*disposition valable pour toutes les stations, y compris satellites, relais et balises*)
 - en cas de changement de fréquence d'émission, au début de toute période d'émission sur la nouvelle fréquence
 - s'assurer que ses émissions ne brouilleront pas des émissions déjà en cours d'autres utilisateurs radioamateurs. (*annexe 1 de la décision 12-1241*)
 - ne pas utiliser la même fréquence en permanence (*annexe 1 de la décision 12-1241*)
 - de communiquer à l'ANFR, à sa demande, des informations concernant les logiciels et protocoles utilisés (*instruction du dossier en cas de brouillage, §4 du préambule de la décision 12-1241*)



R-3.3) Déroulement d'un contact

- L'utilisation de deux fréquences différentes, l'une pour l'émission, l'autre pour la réception
 - trafic en mode « split » (même bande)
 - ou « cross-band » (bande différente),
 - trafic via relais, transpondeur ou satellite

est autorisée sous réserve d'émettre dans les conditions autorisées par la classe d'opérateur

 - classe d'émission
 - puissance
 - bande (*et sens dans le cas de trafic via satellite*)
- voir les **procédures radiotéléphoniques** dans le service mobile maritime (**Recommandation UTI-R M-1171**) :
 - *appel d'une station, réponse à l'appel et écoulement du trafic quand l'ASN n'est pas utilisé (hors GMDSS)*

Pas de question à l'examen !



R-3.4) Teneur des conversations

- L'article 1 de la décision ARCEP 12-1241 rappelle les dispositions du RR :



- les transmissions entre stations d'amateur doivent se limiter à des communications en rapport avec l'objet du service d'amateur, et à des remarques d'un caractère purement personnel. (*art S25-2 du RR*)
- il est interdit de coder les transmissions entre des stations d'amateur pour en obscurcir le sens, sauf s'il s'agit des signaux de commande échangés entre des stations terriennes de commande et des stations spatiales du service d'amateur par satellite (*art S25-2 A du RR*) dans l'objectif de garantir que tout brouillage préjudiciable causé par des émissions de telles stations puisse être éliminé immédiatement (*§3 du préambule de la décision 12-1241*)
 - *ne pas confondre « codage » et « cryptage » bien que le RR et les textes français fassent souvent l'amalgame*



R-3.4) Teneur des conversations

- L'article 1 de la décision ARCEP 12-1241 rappelle les dispositions du RR :
 - les stations d'amateur ne peuvent pas être utilisées pour transmettre des communications en provenance ou à destination de **tierces personnes non radioamateurs** sauf dans des situations d'urgence ou pour les secours en cas de catastrophe. (*art S25-3 du RR*)

- Teneur des **conversations autorisées** :

- *radioélectricité,*
- *informatique,*
- *astronomie et météorologie,*
- *contenu d'une revue technique (sans faire de publicité pour ladite revue),*
- *réglementation,*
- *vie associative,*
- *adresse et numéro de téléphone personnels (tiers seulement dans le cas des opérations de secours),*
- *radioguidage*





R-3.4) Teneur des conversations

- Depuis 1990, l'écoute est libre mais on doit veiller à respecter le secret des correspondances captées volontairement ou non (L226 du Code Pénal)

- *article L226-15 du code pénal (atteinte au secret des correspondances) :*

- *« est puni d'un an d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende le fait, commis de mauvaise foi, d'intercepter, de détourner, d'utiliser ou de divulguer des correspondances émises, transmises ou reçues par la voie électronique ou de procéder à l'installation d'appareils conçus pour réaliser de telles interceptions »*



- *article R226-7 du Code Pénal (acquisition et détention de scanners (permettant l'exploration manuelle ou automatique des fréquences) :*

- *« l'acquisition ou la détention de tout appareil figurant sur la liste mentionnée à l'article R226-1 est soumise à une autorisation délivrée par le Premier ministre » (la Commission Nationale de Contrôle des Interceptions de Sécurité est chargée de protéger les citoyens contre tout enregistrement de communications)*

- *mais la vente de ces matériels est libre (conséquence de deux jugements en correctionnel : TC Dijon du 20/12/2000 et arrêt n° 02/01 du 9/1/02 au motif qu'il ne doit pas y avoir d'entrave à la mise sur le marché de matériel portant le logo « CE »)*





Les questions posées à l'examen

- La table d'épellation internationale

la table d'épellation internationale est une des 10 familles de questions de l'épreuve de réglementation

- Selon la table internationale d'épellation phonétique, comment épelle-t-on les lettres G et Y ?
 - Golf, Yankee – *bonne réponse*
 - Gomina, Yellow
 - Gulfstream, Ypérite
 - Golf, Yaka
- Selon la table internationale d'épellation phonétique, comment épelle-t-on « FC6MTO » ?
 - Fox-trot Charlie 6 Mike Tango Oscar – *bonne réponse*
 - France Charlie 6 Mike Tango Oscar
 - Fox-trot Charlie 6 Micro Tango Oscar
 - Fox-trot Charlie 6 Micro Tango Orange

notez que cette forme d'indicatif d'appel date des années 90 mais n'a pas pu être délivré (préfixe FC incompatible avec le chiffre 6)



Les questions posées à l'examen

- Le code Q

la signification des codes Q est une des 10 familles de questions de l'épreuve de réglementation

- Signification du code QRK ?

- intelligibilité des signaux – *bonne réponse*
- nom de la station
- force des signaux – *faux mais c'est la bonne signification pour les radioamateurs...*
- position en longitude et latitude

- Quel est le code pour « Vous êtes appelé par HB9XYZ » ?

- QRZ HB9XYZ – *bonne réponse*
- QSO HB9XYZ
- QRX HB9XYZ – *dans la réponse à « QRX ? » (êtes-vous occupé ?), on ne peut donner que l'heure et/ou une fréquence pour établir le contact (je vous rappellerai à ... sur ...).*
- QRA HB9XYZ

- Quel est le code pour « la force de vos signaux varie » ?

- QSB – *bonne réponse*
- QSP
- QSD
- QRB



Les questions posées à l'examen

- **Déroulement d'un contact et teneur des conversations**
 - **On doit donner son indicatif d'appel**
 - au début du contact
 - au début et à la fin du contact
 - au début et à la fin de chaque période d'émission – *bonne réponse* (et au moins une fois toutes les 15 minutes si la période d'émission dure plus de 15 minutes).
 - quand la station contactée le demande
 - **Quel est le sujet de conversations autorisées lors des liaisons en radio ?**
 - réglementation radioamateur – *bonne réponse*
 - adresse des amateurs de la région
 - éditeurs de livres techniques
 - médecine naturelle
 - **En France, l'écoute des fréquences est :**
 - libre – *bonne réponse* mais le secret des correspondances captées est impératif.
 - libre mais il faut avoir une carte d'écouteur
 - interdite la nuit
 - soumise à réglementation
 - **L'ANFR peut-elle demander des informations concernant les logiciels et protocoles utilisés par un radioamateur ?**
 - non car le développement de logiciel et de protocole est libre
 - oui dans tous les cas
 - oui dans le cadre de l'instruction des cas de brouillage – *bonne réponse*

Radio-Club de la Haute Île



F5KFF / F6KGL

Port de Plaisance

F-93330 Neuilly sur Marne

Le cours de F6KGL

était présenté par F6GPX

Bon week-end à tous et à la semaine prochaine !

Retrouvez-nous tous les vendredis soir au Radio-Club de la Haute Île à Neuilly sur Marne (93) F5KFF-F6KGL, sur 144,575 MHz (FM) ou sur Internet.

Tous les renseignements sur ce cours et d'autres documents sont disponibles sur notre site Internet, onglet "*Formation F6GPX*"

f6kgl.f5kff@free.fr

<http://www.f6kgl-f5kff.fr>